

Renouveler votre couverture au Régime canadien de soins dentaires



Gardez votre couverture au Régime canadien de soins dentaires (RCSD) active en renouvelant **avant le 1^{er} juin 2025**

Qui doit renouveler

- Les membres actuels du RCSD y compris ceux qui ont fait une demande **avant** le 1^{er} mai 2025

Comment renouveler

Avant de renouveler, vous et votre époux/épouse ou votre conjoint/conjointe de fait (s'il y a lieu) devez avoir :

- rempli votre déclaration de revenus pour 2024
- reçu votre avis de cotisation

Vous pouvez renouveler :

- En ligne : **Canada.ca/dentaire** ou **Canada.ca/MDSC** (votre compte Mon dossier Service Canada)
- Par téléphone : 1-833-537-4342 ou 1-833-677-6262 (par téléscripneur)

Vous pouvez renouveler votre couverture et celle de votre/ vos personne(s) à charge de moins de 18 ans, le cas échéant.

**Et si vous ne
renouvelez pas
votre couverture
prendra fin
le 30 juin 2025**

Vous devrez payer pour tout service reçu après la fin de votre couverture. Ces services ne vous seront pas remboursés si votre couverture est renouvelée à une date ultérieure.



Pour plus d'informations, visitez le site
Canada.ca/dentaire

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2025 Cat. : xxxxxxxxxxxxxx | ISBN : xxxxxxxxxxxxxx | Pub. : xxxxx



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada